

UNE APPROCHE COLLECTIVE AU PROFIT DE LA CELLULE PDP



Frédérique ACCOGLI – Assistante sociale – OPSAT – Dole
Michèle DA ROCHA – Directrice adjointe – OPSAT – Dole
Dr Bénilde FEUVRIER – Médecin du travail – OPSAT – Dole
Emilie LELONG – Ergo-psychologue – OPSAT – Dole
Dr Céline ORSET – Médecin du travail – OPSAT – Dole
Dr Esther SZWARC – Médecin du travail – OPSAT – Dole

Introduction / Objectifs :

Une réflexion est entamée au sein d'OPSAT sur la formalisation de la cellule PDP (prévention de la désinsertion professionnelle) comme exigée par la loi du 2 août 2021. La cellule s'organise actuellement sous la forme de cellules éphémères autour de l'équipe qui suit le salarié, sollicitées en fonction de signalements d'origines diverses. Les signalements individuels par les équipes Santé-Travail représentent une source habituelle de déclenchement des cellules. L'OPSAT propose que la cellule intègre désormais l'approche collective de la PDP par l'élaboration d'un repérage précoce des salariés à risque de désinsertion professionnelle et la création de parcours d'accompagnement des entreprises.

Méthodologie :

L'approche collective de déclenchement de la cellule est basée sur une méthodologie testée à l'occasion d'une expérimentation avec la Direction Générale du Travail : le secteur de l'alimentation a été sélectionné comme secteur test en raison de sa forte sinistralité et de la poursuite de son activité pendant la crise sanitaire. Il a été décidé de sélectionner les plus de 50 ans. L'évaluation de cette expérimentation n'est pas encore rendue publique.

Une méthode de repérage des salariés à risque de désinsertion professionnelle y a été élaborée et a donné lieu à la création d'un scoring, basé sur des données de santé, de risque d'inaptitude au poste et de marge de manœuvre pour le maintien en emploi dans l'entreprise.

En fonction du scoring de ses salariés, chaque entreprise a été classée en fonction de son niveau de risque et quatre parcours d'accompagnement ont été élaborés. Ils sont basés sur des conseils sur la prise en charge individuelle des salariés à risque, et sur une approche collective de prévention primaire avec de la sensibilisation, de l'information et des propositions d'actions.

Résultats obtenus :

Cette méthode a permis un repérage précoce des salariés, puis des entreprises à risque et la mise en place d'actions collectives, par la création des parcours d'accompagnement. La cellule PDP centralise les actions à mettre en place et sollicite l'intervention des membres de l'équipe pluridisciplinaire et renforce le rôle de prévention primaire d'OPSAT.

La cellule PDP s'organise autour d'une structure de base, elle est animée par un médecin référent et vient activer les cellules éphémères existantes pour l'accompagnement des situations individuelles. Un de ses axes d'intervention est le diagnostic et l'accompagnement collectif.

La complémentarité des deux types de finalités sera analysée, sous l'angle du bénéfice pour l'entreprise et pour le travailleur, et de la faisabilité de l'articulation, au sein d'un SPSTI.

Discussion des résultats / Conclusion :

Cette approche montre que la cellule PDP peut jouer un rôle plus global de prévention et ne pas limiter son action à la gestion des situations individuelles.

La formalisation de la cellule PDP est en cours, une évaluation de son fonctionnement est envisagée, intégrant les prises en compte individuelle et collective.



Pour contacter l'auteur : benilde.feuvrier@opsat.fr